

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son cinquième rapport que voici :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi n^o 7 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*;
- Projet de loi n^o 21 — *Loi sur le Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication/The Manitoba Ethnocultural Advisory and Advocacy Council Act*;
- Projet de loi n^o 22 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation de traitement du cancer et de recherche en oncologie et modifications corrélatives/The Cancer Treatment and Research Foundation Amendment and Consequential Amendments Act*;
- Projet de loi n^o 27 — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)*;
- Projet de loi n^o 40 — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act*;
- Projet de loi n^o 42 — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act*;
- Projet de loi n^o 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act*.

Démissions et élections :

Réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30 :

Le Comité a élu M^{me} KORZENIOWSKI à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30 :

- M. le *ministre* SELINGER remplace M. le *ministre* CALDWELL;
- M. le *ministre* CHOMIAK remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M^{me} ASPER remplace M. SANTOS;
- M. AGLUGUB remplace M^{me} la *ministre* MIHYCHUK;
- M. GILLESHAMMER remplace M. LAURENDEAU;
- M^{me} DACQUAY remplace M. LOEWEN;
- M^{me} DRIEDGER remplace M. REIMER;
- M^{me} MITCHELSON remplace M^{me} STEFANSON.

Substitution effectuée pendant la réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, avec le consentement du Comité :

- M. le *ministre* LEMIEUX remplace M^{me} KORZENIOWSKI.

Motion :

Au cours de la réunion du lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, le Comité permanent des modifications législatives a adopté une motion voulant que le Comité recommande le remboursement des droits payés pour le projet de loi n^o 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu les exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n^o 27 — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)* :

David Gislason	particulier
Elliott Dowbiggin	particulier
Ron Tardiff	particulier
Gloria Desorcy	Association des consommateurs du Canada — section du Manitoba
Wilson MacLennan	particulier
Michael Anderson et grand chef Francis Flett	MKO – Manitoba Keewatinowi Okimakinak

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi n° 40 — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act* :

Dr. Alexander Todd

The Manitoba Podiatry Association

Le Comité a entendu les exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 42 — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act* :

Eric Alper

Dr. Michael Stambrook

Debbie Whitney

Kenneth Enns

Manitoba Association of School Psychologists
Association des psychologues du Manitoba —
(organisme de réglementation)
Manitoba Psychological Society
Association des psychologues du Manitoba

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Le Comité permanent des modifications législatives a étudié le projet de loi n°7 — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*, le lundi 25 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif. Les renseignements portant sur cette réunion, y compris la liste des personnes ayant fait des exposés sur ce projet de loi, font partie du quatrième rapport du Comité permanent des modifications législatives qui a été déposé à l'Assemblée le lundi 25 juin 2001.

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 21) — *Loi sur le Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication/The Manitoba Ethnocultural Advisory and Advocacy Council Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation de traitement du cancer et de recherche en cancérologie et modifications corrélatives/The Cancer Treatment and Research Foundation Amendment and Consequential Amendments Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 27) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 40) — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le paragraphe 49(2) de la version anglaise soit amendé par adjonction, à la fin de l'alinéa a), de « or ».

(N° 42) — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Doug Martindale

Le 25 juin 2001